

- ARDIN -

Sa

TRAME
VERTE
& BLEUE



Ses milieux
& espèces



La TVB
communale



Ardin
en action

INTRODUCTION

La Commune d'Ardin s'illustre notamment par les actions environnementales qui y ont été réalisées ainsi que la présence de plusieurs écrins de biodiversité : son bocage, la vallée de l'Autize et la Marbrière en particulier.

Outre la mise en place de la gestion différenciée sans pesticides et la prise en compte des haies et la gestion des talus de chemins, des actions locales ont été réalisées pour la sensibilisation à la préservation de sa biodiversité, la restauration de ses lavoirs etc., notamment dans le cadre du programme TVB 2016-2018 avec l'association DSNE. Les associations locales, le CREN Poitou-Charentes, les chasseurs, le syndicat de rivière (SIAH) ainsi que l'équipe enseignante ont et continuent d'intervenir sur la commune en lien avec l'équipe municipale.

SOMMAIRE

3/ Milieux & espèces

8/ La Trame verte et bleue communale

10/ Actions et sites



Milieux & espèces

BOCAGE

Le bocage est un paysage façonné par l'homme, caractérisé par la présence de haies qui structurent et délimitent les parcelles agricoles de prairies ou de cultures. Ces parcelles sont généralement de petite taille, connectées à d'autres milieux tels des boisements ou des landes, et un réseau de chemins creux permet l'accès à ces parcelles. Les mares, creusées pour permettre au bétail de s'abreuver, font parties intégrantes de ce paysage.

Sur Ardin, on retrouve 3 secteurs bocagers, témoins de ce terroir : **autour de la Marbrière, l'ensemble de la limite communale est autour du bois Rateau au sud du bourg.**

Le bocage en bon état de conservation, avec un réseau de haies et de mares denses, accueille une biodiversité riche. Diverses espèces lui sont intimement liées, telles que le Triton marbré, la Tourterelle des bois ou la Digitale pourpre.



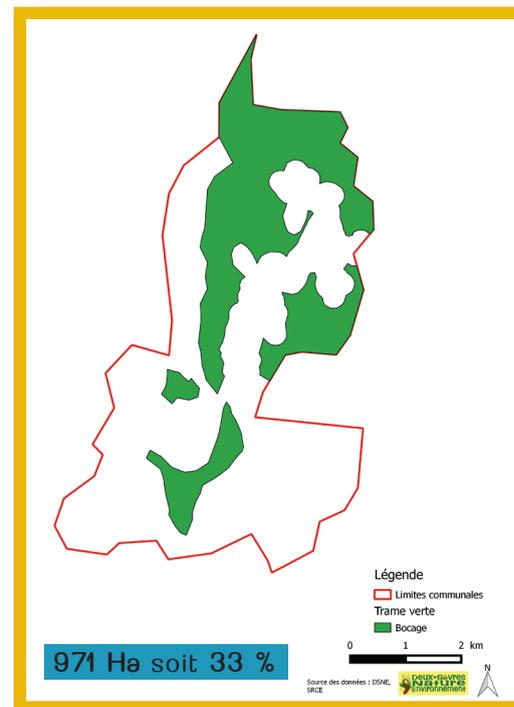
1



2



3



Milieux & espèces

PLAINE



1



2



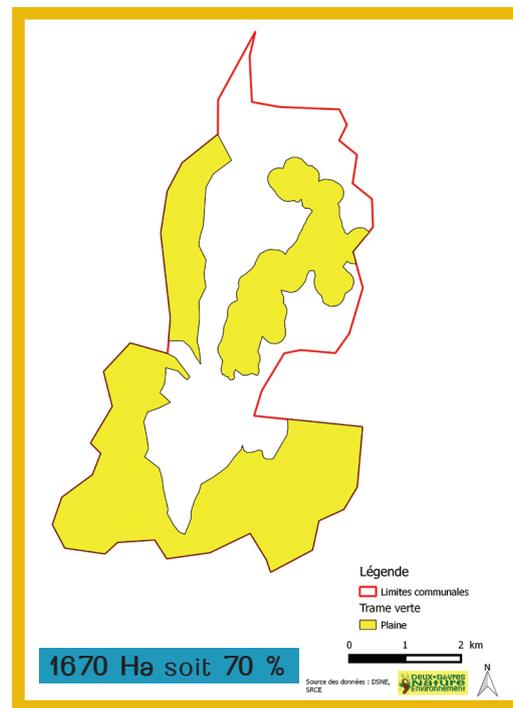
3

La plaine est un milieu avec peu de relief, favorable pour l'implantation des activités agricoles et artisanales. On retrouve ainsi les grandes cultures qui prédominent dans ce genre de paysage, avec notamment le maïs et le colza, parsemé de friches agricoles, de petits bosquets, et de fermes.

Le territoire d'Ardin est majoritairement occupé par la plaine, que l'on retrouve **au sud du hameau Chambron et de celui du Vivier et le long de la limite communale ouest.**

Au cœur de ces milieux très anthropophiles, une faune et une flore ont su s'adapter à ces conditions peu favorables, pour peu que les pratiques soient extensives et respectueuses de la biodiversité.

Avec un peu de chance, vous pourrez observer le Bleuet des champs, le Busard cendré voire l'Outarde canepetière.



1 BLEUET DES CHAMPS © N. COTREL 2 OUTARDE CANEPETIÈRE © F. CONORT 3 BUSARD CENDRÉ © A. JORIS

Milieux & espèces

ZONE URBAINE & ESPACES VERTS



1



2



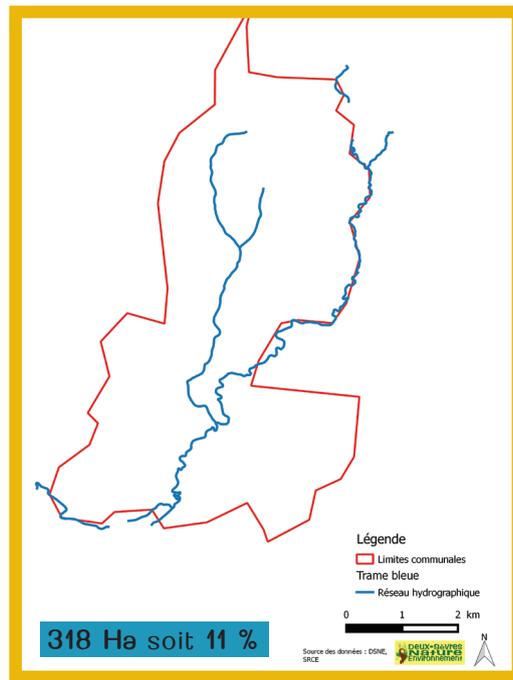
3

Les zones urbaines, plus ou moins denses au cœur de chaque commune, constituent une trame bien particulière. Relativement hostiles à l'ensemble de la faune et la flore, la présence de parcs, jardins, bandes enherbées ou espaces verts permettent de conserver une continuité écologique entre les milieux naturels aux alentours. Il est cependant important de privilégier la flore locale et de bannir les pesticides.

À Ardin, les zones les plus artificialisées se trouvent au niveau **du centre bourg et des hameaux de la Villedé et Dilay.**

Une biodiversité dite « commune » pourra trouver refuge dans votre jardin ou dans votre commune si un petit espace de nature lui est laissé. L'Hirondelle de fenêtre profitera du bâti pour nicher, le

Machaon des carottes ou fenouil du potager et le Grand Plantain poussera dans les milieux perturbés et piétinés !





Milieux & espèces

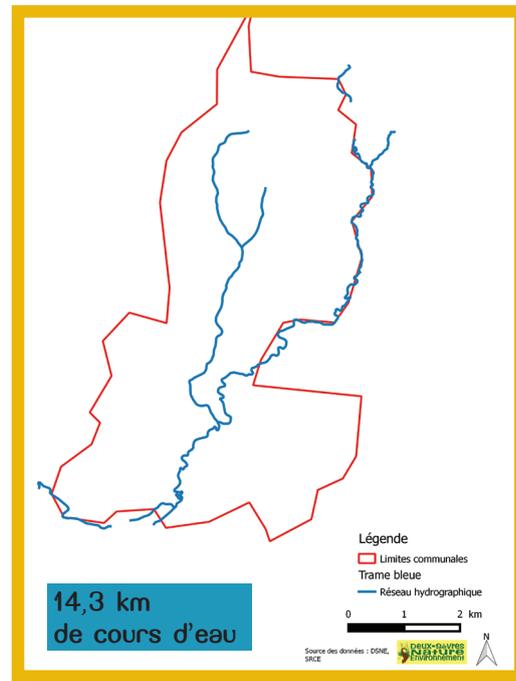
RÉSEAU HYDRO- GRAPHIQUE



Le réseau hydrographique est constitué de tous les fleuves, rivières, et autres cours d'eau traversant la commune. Il s'agit du cœur de la trame bleue, un véritable corridor naturel pour bon nombre d'espèces. Ces milieux sont uniquement à eau courante, ce qui induit une oxygénation de l'eau, favorable à des espèces bien particulières.

Le principal cours d'eau présent sur Ardin est **l'Autize**, traversant la commune du nord au sud, ainsi que plusieurs affluents tels que **le Doré** et **le ruisseau de Longcou**.

La présence de la Cordulie à corps fin, libellule protégée au niveau européen, est avérée sur l'Autize à Ardin, qui constitue son habitat de prédilection. On retrouvera aussi le Martin-pêcheur d'Europe, petit oiseau caractéristique et inconfondable, ainsi que l'Iris des marais.



- 1 CORDULIE À CORPS FIN © L. DEBORDES 2 MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE © F. CONORT 3 IRIS DES MARAIS © N. COTREL

AUTRES ESPÈCES PATRIMONIALES DE LA COMMUNE



- 1 ZYÈNE TURQUOISE © N. COTREL 2 ADONIS D'ÉTÉ © N. COTREL
3 LOUTRE © L. DEBORDES 4 ORCHIS SINGE © L. GRANDMANGE
5 GRENOUILLE AGILE © N. COTREL



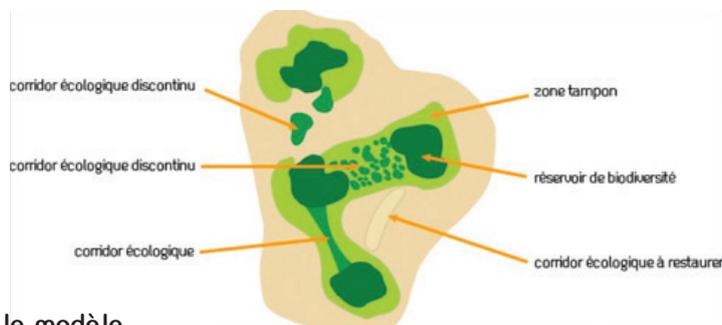
La trame verte & bleue

La trame bleue (réseau hydrographique) et les trois trames vertes (plaine, bocage et zone urbaine et espaces verts) s'assemblent pour former la **Trame verte et bleue** d'Ardin. Il s'agit d'un ensemble de **continuités écologiques** terrestres et aquatiques visant à améliorer l'état de conservation des habitats naturels et de la biodiversité associée.

Le bocage et le réseau hydrographique jouent le rôle de **réservoir de biodiversité**, c'est-à-dire que les milieux naturels présentent une taille suffisante et un bon état de conservation pour que les espèces qui leurs sont liées puissent effectuer la totalité de leur cycle de développement (reproduction, site d'alimentation, de repos).

L'ensemble des milieux naturels ou semi-naturels de la commune sont utilisés par la faune et la flore comme **corridors écologiques**. Ces corridors sont des voies terrestres ou aquatiques empruntées par la faune et la flore pour se déplacer et coloniser de nouveaux secteurs et permettre des échanges génétiques entre les populations.

Néanmoins ces milieux restent fragiles et diverses menaces naturelles ou anthropiques pèsent dessus. C'est pourquoi Ardin a choisi de s'engager et d'agir pour préserver ces milieux naturels en mettant en place des actions de conservations.



Trame verte & bleue : le modèle

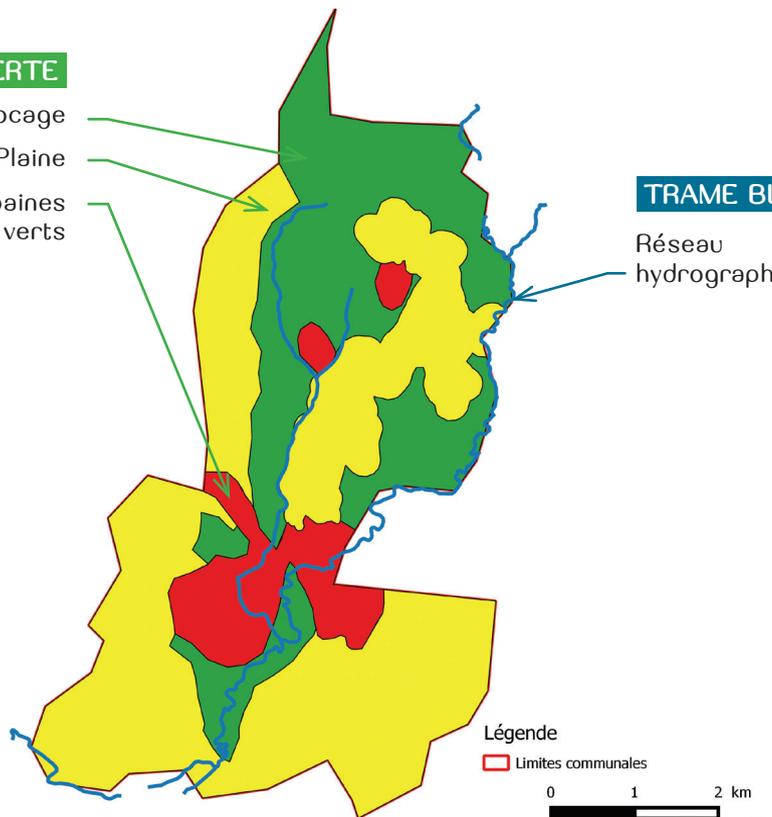
La trame verte & bleue d'Ardin

TRAME VERTE

Bocage
Plaine
Zones urbaines
& espaces verts

TRAME BLEUE

Réseau
hydrographique



Légende

Limites communales

0 1 2 km

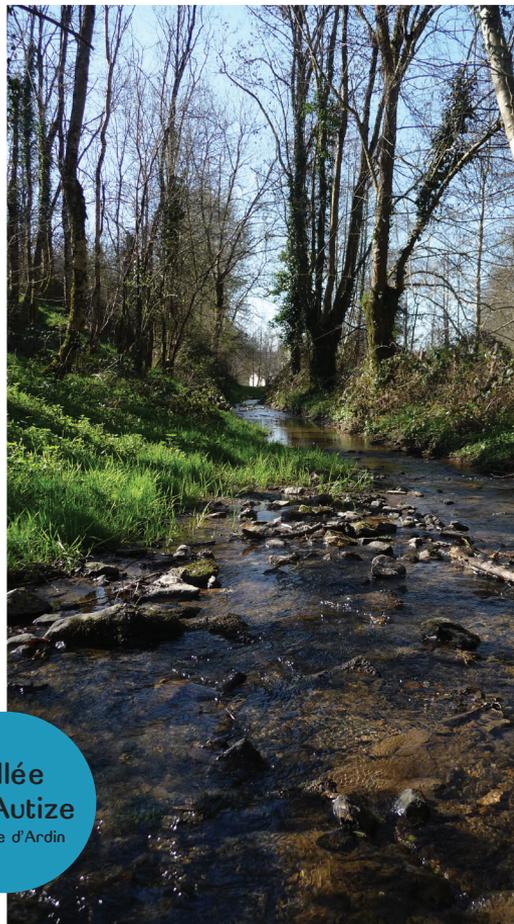
Source des données : DSNE,
SRCE



La trame verte & bleue



Actions & sites



Vallée
de l'Autize

© Mairie d'Ardin

UNE COMMUNE MAILLÉE PAR LES ESPACES REMARQUABLES...

Sur le seul territoire d'Ardin,
sont présents 4 sites
protégés :

> 2 sites Natura 2000, également
désignés en ZNIEFF* :

- la vallée de l'Autize, pour la
présence d'espèces à préserver
au niveau européen : la Loutre,
l'Ecrevisse à pattes blanches (plus
en amont), 2 libellules (Agrion de
mercure et Cordulie à corps fin),
plusieurs poissons,

- la plaine de Niort Nord-Ouest,
sur la bordure de la commune,
pour la présence de busards, de
l'Ædicnème criard ;

> 1 cavité d'hibernation à
chauves-souris ;

> 1 site du Conservatoire Régio-
nal d'Espaces Naturels, conven-
tionné avec la commune, sur la
Marbrière d'Ardin, inscrit comme
site géologique d'intérêt régional.

** Zone naturelle d'intérêt écologique,
faunistique et floristique.*

Sur ces sites Natura 2000, actuellement coordonnés par le Syndicat de rivière SIAH Autize/Egray et le Conseil Départemental (plaine), ont été écrits et sont animés des plans de gestion (documents d'objectifs) pour permettre la préservation et valorisation des espèces remarquables, le tout particulièrement en lien avec les agriculteurs (contrats volontaires Mesures Agro-environnementales), forestiers et riverains.

Concernant la Marbrière, elle a fait l'objet d'aménagements pédagogiques et de gestion récents en 2018, suite notamment à la réalisation d'un inventaire biologique de Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et du GODS en 2012.

Pour plus d'informations, les références figurent en dernière page de ce livret.



Carrière de la Marbrière
© J. Vidal, CREN



Actions et sites



ardin la NR du 18/02/16

Un plan pour fleurir les trottoirs et réduire l'usage des herbicides



Un débat où les sourires sont fleurissants.

La commune s'est engagée dans la démarche « Terre Saine » en collaboration avec le conseil régional Poitou-Charentes pour diminuer puis un jour supprimer l'utilisation des pesticides sur l'espace public. C'est pour cette démarche que des dizaines de personnes étaient présentes à une réu-

nion d'information. Un plan de fleurissement des pieds de murs et des talus a été présenté.

Des graines seront distribuées aux habitants intéressés et volontaires pour participer à l'embellissement de la commune.

...MAIS AUSSI ORDINAIRES

À cela s'ajoutent des initiatives locales pour préserver la faune et flore ardinoise :

- > gestion des espaces communaux sans pesticides (Terre saine) depuis 2014 (article page suivante) ;
- > restauration de mares et lavoirs par la commune (2018) ;
- > plantations de haies par les chasseurs depuis 2011 sur 4 sites pour presque 1 km, ainsi qu'un bosquet ;
- > mise en « refuge chauve-souris » de l'école d'Ardin avec DSNE suite à un projet pédagogique ;
- > l'acquisition de petites parcelles agricoles, par les chasseurs et la commune ;
- > la mise en agriculture biologique de plusieurs fermes.



Lavoir
du Vivier
restauré

© Mairie d'Ardin



Actions et sites

Pour découvrir les paysages ardinois et passer près de ces sites avec actions de biodiversité tout au long de l'année, vous avez l'embaras du choix :

- > sentiers de randonnée communaux ;
- > 1 sentier d'interprétation - Marbrière d'Ardin (CREN, 2018) ;
- > 1 circuit pédagogique - Parc du Chaillot (fédération de chasse, commune-2011).

Les différentes actions menées sont complémentaires et entrent dans les 3 volets du développement durable (économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable). Elles seront poursuivies dans le temps.

Vous aussi vous pouvez contribuer à cette préservation de la nature chez vous, en particulier en l'accueillant dans votre jardin via des îlots en fauche tardive, l'installation de gîtes (nichoirs, hôtels à insectes, murets en pierre) et la plantation d'arbres et haies...



Sortie
Libellules

© N. Tardist, SIAH

SORTIE NATURE

Vendredi
29
JUN
2018



GRATUIT

QUE SE TRAME-T-IL À ARDIN ?

Accompagné par les enfants de l'école, DSNE vous proposera une déambulation dans la commune pour échanger sur la Trame Verte et Bleue. Nous découvrirons la biodiversité insoupçonnée d'Ardin.

Organisée dans le cadre du programme communal Trame Verte et Bleue.
De 14h à 16h30.

PRÉVOIR VÊTEMENTS ET CHAUSSURES ADAPTÉS.

RDV
14H
ARDIN
Devant l'école



DSNE : Roxanne Augé
05 49 73 37 36 - 06 40 67 71 60
roxanne.auger@dsne.org



SOURCES

SI AH AUTIZE - EGRAY : <http://siahautizeegray.free.fr/>

SITES NATURA 2000 DE LA VALLÉE DE L'AUTIZE
(<http://valleedelautize.n2000.fr/>) ET PLAINE DE NIORT
NORD (<http://niort-nord-ouest.n2000.fr/site>)

MARBRÈRE D'ARDIN : FICHE SITE DISPONIBLE EN MAIRIE
OU SUR <http://www.cren-poitou-charentes.org>

PLAQUETTE CHEMINS : http://www.chasse-79.com/sites/default/files/uploads/plaquette_ardin_reduit.pdf

FICHES ZNIEFF (ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE
ET FLORISTIQUE) : CONTOURS DISPONIBLES SUR GEOPORTAIL, FICHES :
<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/donnees-znieff-des-deux-sevres-a1632.html>

INVENTAIRE RÉGIONAL DES SITES D'INTÉRÊT GÉOLOGIQUE
ET GÉOMORPHOLOGIQUE (RNGT, 1996)

LES ESPÈCES PRÉSENTES SUR VOTRE COMMUNE : www.nature79.org
(CONSULTEZ LES CARTES/LA FAUNE DE VOTRE COMMUNE),
ET POUR Y SIGNALER VOS OBSERVATIONS !

SUR LES ACTIONS RÉALISÉES DURANT LE PROGRAMME TVB :
BULLETINS MUNICIPAUX 2017 ET 2018

PHOTOS : M. BOISSEAU, F. CONORT, N. COTREL, L. DEBORDES, L. GRANDEMANGE,
A. JORIS, G. KOCH, MAIRIE D'ARDIN, N. MAROLLEAU, N. TARDIST, J. VIDAL

ÉDITION : VILLE D'ARDIN - MAIRIE, 79160-ARDIN

RÉDACTION : DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT, P. MERCIER ET N. COTREL

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : LE LABOGRAPHE - 06 49 23 46 25 DÉPÔT LÉGAL : JUILLET 2018

